

COMPTE RENDU REUNION ANNUELLE DE COORDINATION MIHARI

6 & 7 MARS 2018
HOTEL « LE PAVE » - ANTANINARENINA
ANTANANARIVO



TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES	3
Introduction	4
1. Déroulement de la réunion annuelle	6
2. Première journée : Mardi 6 Mars 2018	7
2.1. Actualités des partenaires et représentants des communautés présents	7
2.2. Présentation des activités pour l'année 2018	8
2.3. Plan de Communication 2018	12
3. Deuxième jour de l'atelier : Mercredi 7 Mars 2018	16
3.1. Opérationnalisation de la nouvelle structure de MIHARI	16
3.2. Consultance	18
3.3. Renouvellement du mandat du Comité temporaire	20
3.4. Projet « <i>Dina MIHARI</i> »	21
3.5. Projet Guide LMMA	21
3.6. Trois motions pour un meilleur avenir des petits pêcheurs de Madagascar	22
3.7. Présentation des stratégies des organisations de la Société Civile	23
3.8. Travaux de groupe : élaboration des stratégies pour les trois motions	24
Conclusion	28
ANNEXES	29

LISTE DES ACRONYMES

Cétamada : Cétacés de Madagascar
CI : Conservation International
COI : Commission de l’Océan Indien
COSAP : Comité d’Orientation et de Soutien des Aires Protégées
DELC : Development and Environmental Law Center
GRET : Groupe de Recherche et d’Echanges Technologiques
LMMA : Locally Managed Marine Areas
MBG : Missouri Botanical Garden
MIHARI : *M*itantana *H*Arena an-d*R*anomasina avy eny *I*fotony
MNHN : Museum National d’Histoire Naturelle
MNP : Madagascar National Parks
OPH : O’pti Pousse Haie
PAGE/GIZ : Programme d’Appui à la Gestion de l’Environnement
SAGE : Service d’Appui à la Gestion de l’Environnement
SAHI : *S*ehatra *A*mpandrosoana *H*aingana ny *I*vom-paritra
SEED : Sustainable Environment, Education and Development
WCS : Wildlife Conservation Society
WWF : World Wide Fund for Nature



Introduction

Avec ses 5.200 km de côte, la gestion des ressources marines est un défi de taille pour Madagascar. Le concept des Aires Marines gérées localement plus connu sous le terme anglais « Locally Managed Marine Areas » ou LMMA est alors apparu dans la Grande Ile en 2003, mettant les communautés au cœur de la gestion des ressources marines et côtières du pays.

C'est en juin 2012 que 18 communautés gestionnaires de LMMA du Sud ont organisé le premier forum des LMMA dans le Sud de Madagascar. Cette réunion a abouti à la création du Réseau MIHARI ou *Mitantana Harena an-dRanomasina avy eny Ifotony*. Aujourd'hui, le réseau est composé de plus de 150 communautés gestionnaires de LMMA et 23 organisations membres.

En 2018, MIHARI entame ses six ans d'existence. Depuis sa création à ce jour, ses activités sont surtout axées sur l'organisation d'évènements permettant l'échange de bonnes pratiques entre les communautés de pêcheurs (visites d'échanges, forum) ; le renforcement de leurs capacités ; la représentation de leurs voix et l'évaluation des options permettant leur viabilité financière.

Le tournant historique de MIHARI a été le [Forum National MIHARI à Fort-Dauphin](#) en juillet 2017, qui a permis au réseau de franchir de grandes étapes. Près de 250 représentants des acteurs engagés dans la conservation marine venant de tout Madagascar y étaient réunis.

Cette mobilisation historique a permis la validation de plusieurs documents formalisant le fonctionnement de MIHARI, tels que sa charte et ses stratégies, sa valeur, ses missions, ainsi que le guide qui définit ce qu'est une LMMA à Madagascar.

L'évènement marquant du Forum National a surtout été l'adoption de trois motions exprimant les doléances des petits pêcheurs de Madagascar. Ces trois motions ont été préparées par les communautés au sein du réseau MIHARI à travers plusieurs concertations ayant eu lieu au niveau régional et lors du Forum National.

Pour poursuivre cette dynamique née du Forum National, la réunion annuelle de coordination du réseau MIHARI a été organisée les 6 et 7 mars dernier, à l'hôtel "Le Pavé" à Antaninarenina, à Antananarivo. Cette réunion a été l'occasion de présenter les divers documents qui ont été validés lors du forum, de discuter des activités et du plan d'action et d'adopter la stratégie 2018 du réseau.



L'année 2018 est le renforcement de MIHARI en tant que mouvement de la société civile malgache. La réunion a vu la participation du Président du réseau, des représentants des communautés de pêcheurs, des différentes organisations membres et l'équipe du secrétariat.



1. D roulement de la r union annuelle

La r union a  t  ouverte officiellement par le Pr sident du bureau national MIHARI, M. Hermany Emoantra. Apr s les mots de bienvenue, la premi re journ e, le 6 mars, a  t  consacr e au partage des actualit s et projets en cours des organisations membres et des repr sentants des communaut s. Cette journ e a  galement permis aux participants de discuter des activit s du r seau pr vues pour 2018 ainsi que du plan de communication de l'ann e. L'apr s-midi a, dans un premier temps, laiss  place   la d couverte des documents formalisant le fonctionnement du r seau   travers une session libre. Cette premi re journ e a ensuite  t  cl tur e par la c r monie de signature de la Charte de MIHARI par les organisations membres, symbolisant leur affiliation au r seau.

La deuxi me journ e, le 7 mars, a  t  consacr e aux diff rentes discussions sur les strat gies du r seau pour 2018. Ces discussions ont port , dans la matin e, sur la mise en  uvre des documents officialisant le fonctionnement de MIHARI, qui ont  t  valid s lors du Forum National 2017, notamment sa structure ainsi que le guide d'appellation d'une LMMA   Madagascar. Dans l'apr s-midi, le r seau a invit  quelques acteurs et coalitions de la soci t  civile malgache comme l'association Liberty 32, la plateforme Alliance Voahary Gasy, le r seau Tafomihaavo ainsi que les mouvements Rohy (ou Organisation des Citoyens pour la D fense des Int r ts/Biens Communs) et Wake-Up Madagascar. Ces derniers ont anim  des sessions de partage d'exp riences et de bonnes pratiques. Cette deuxi me et derni re journ e a  t  plac e sous le signe de la concertation et de planification notamment pour la mise en  uvre des trois motions adopt es par l'assembl e g n rale de MIHARI   Fort-Dauphin en juillet 2017. Ainsi pour une reconnaissance et r alisation effectives de ces motions vaillamment pr par es par ces communaut s, puis adress es au Gouvernement malgache, aux bailleurs de fonds, aux acteurs du secteur priv  et de la soci t  civile ; des pistes de r flexion sont ressortis des travaux de groupes.



2. Première journée : Mardi 6 Mars 2018

2.1. Actualités des partenaires et représentants des communautés présents

- **Communautés de pêcheurs du Nord-Est** : Une réunion avec la Commission de l’Océan Indien (COI) se déroulait à Sainte-Marie en parallèle à la réunion MIHARI (6 mars 2018), concernant la restitution du projet GDZ-COI. Les communautés y ont participé et ont rencontré des bailleurs de fonds et la COI pour discuter de leur développement ;
- **Communautés de pêcheurs du Nord-Ouest** : La saison est mauvaise pour les pêcheurs du Nord-Ouest à cause des fréquentes précipitations. Les différentes préparations entrant dans le cadre de l’élection du Vice-Président régional MIHARI sont en cours à Ambanja ;
- **Communautés de pêcheurs du Sud** : La population consomme de moins en moins de poisson car les captures en termes de pêche diminuent ;
- **SAGE** : Une nouvelle AMP est en cours de création avec des activités de renforcement des capacités des pêcheurs à Maromandia ;
- **Analalava** : 15 cadavres de tortues ont été découvertes sur les plages en décembre. Les causes de ce drame sont encore inconnues. De ce fait, des prélèvements ont été envoyés à un laboratoire de La Réunion pour une analyse par des volontaires ;
- **C3 Diana Nosy Hara** : trois localités pour l’extension des sites d’intervention de l’ONG ; appui dans l’organisation du Festival des Dugongs entrant dans le cadre de l’Atelier régional MIHARI Nord-Ouest ;
- **Asity** : l’ONG est à la recherche d’un technicien d’analyse des données ;
- **Aquatic Service** : Un *dina* local est en voie d’élaboration ; les revendications et les besoins augmentent avec le nombre de pêcheurs ; il a été noté la présence inquiétante de chalutiers rodant aux alentours de Fort-Dauphin ;
- **Reef Doctor** : Un projet d’extension des réserves dans la Baie de Ranobe est en cours de préparation ;
- **Blue Ventures** : Un atelier sur le plan d’aménagement des pêcheries pour la Baie de Tsimipaika était organisé à Ambanja les mêmes dates que la réunion annuelle de coordination MIHARI (les 6 et 7 mars 2018) ;
- **Fanamby** : Un centre de formation pour la pêche a été inauguré et le recrutement d’un nouveau collaborateur pour sa gestion est en cours.



2.2. Présentation des activités pour l'année 2018

Pour MIHARI, 2018 est la continuité de son essor en tant que mouvement social. La présentation des activités pour 2018 a été précédée par celles réalisées en 2017.

2.2.1. Réalisations 2017

Avec la collaboration des organisations membres, le Gouvernement malgache ainsi que d'autres parties prenantes, l'année 2017 a été pour MIHARI une année des grandes réalisations qui ont impacté sur les communautés de pêcheurs de Madagascar. Parmi ces réalisations, voici celles qui ont été très marquantes et qui ont été présentées dans [la vidéo Revue 2017](#) :

- Le renforcement des capacités de représentants LMMA : formation en cartographie participative pour les Leader, gestionnaires des LMMA dans le Nord-ouest ; en leadership et prise d'initiatives pour le Sud ;
- Les échanges et partage des bonnes pratiques : visites d'échanges, réunions de coordination régionale et nationale ; et le quatrième Forum National du réseau ;
- La représentation de la voix des pêcheurs au niveau national et international : participation aux rendez-vous internationaux tels que le Symposium scientifique WIOMSA ;
- La capitalisation des données sur les LMMA à Madagascar : base de données 1.0 sur les LMMA à Madagascar opérationnel ;
- L'essor du réseau en tant que plateforme de plaidoyer notamment via la réalisation d'ateliers axés sur les défis des petits pêcheurs : un atelier en collaboration avec WCS sur le suivi pour la gestion adaptative des LMMA à Madagascar (Mars 2017); table ronde sur l'utilisation des moustiquaires pour la pêche aux dépens de la prévention du paludisme (Mai 2017) ;
- La représentation des voix des communautés de pêcheurs à Madagascar en particulier à travers leurs doléances exprimées à travers [trois motions](#) adoptées lors du Forum National de Fort-Dauphin 2017 : l'officialisation et mise en œuvre des *dina* en matière de gestion des ressources naturelles ; la régulation des engins de pêche et la création d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale.



2.2.2. Activités prévues pour 2018

Ayant désormais une structure bien définie, MIHARI va œuvrer à son renforcement progressif au cours de l'année 2018. Le réseau poursuivra également ses activités en termes de suivi et évaluation des LMMA. Enfin, le réseau se concentrera dans les opérations et son fonctionnement dans l'ensemble afin de remplir les [axes stratégiques fixés pour la période 2018-2021](#).

A travers les quatre régions MIHARI, [le réseau organisera pour 2018](#) :

- Des réunions de coordination nationale ;
- Des Réunions de coordination régionale ;
- Des ateliers communautaires régionaux au cours desquels auront lieu l'élection des quatre vice-présidents régionaux qui vont venir renforcer le bureau national ;
- Des activités d'appui aux LMMA émergentes/ orphelines ;
- Des formations de « pool » de Leaders LMMA ;
- Des activités d'échanges de bonnes pratiques ;
- La promotion d'outils et de matériels de communication.

A l'échelle nationale, les deux grands évènements nationaux de l'année sont :

- Le Festival des Dugongs qui se déroulera à Nosy Be le 25 Avril ;
- Le « Fisherwomen Leadership Program », prévu se dérouler à Morondava et qui renforcera les capacités de 30 leaders féminins venant des quatre coins de Madagascar.

MIHARI poursuivra son rôle de représentant des voix des pêcheurs à l'échelle nationale et internationale. Avec la collaboration des coalitions et acteurs de la société civile malgache, le réseau inscrira dans ses priorités, des stratégies pour la mise en œuvre des motions exprimant les doléances des petits pêcheurs de Madagascar.

L'équipe du secrétariat MIHARI sera rejoint par d'autres collaborateurs :

- Un Responsable des opérations ;
- Un Coordinateur Moyen-Ouest, hébergé par WWF ;
- Un Coordinateur Nord-Est, hébergé par WCS ;
- Un Responsable suivi et évaluation, hébergé par WCS.

La capitalisation des données sur les LMMA à Madagascar sera renforcée :

- Database LMMA 1.0 et 2.0 ;
- Données sur les formations et formateurs disponibles ;
- Inventaire des besoins en renforcement de capacités des LMMA.



2.2.3. Remarques autour des activités présentées

La réalisation de ces activités a fait l'objet de discussions, d'où en sont ressorties les remarques, suggestions et requêtes suivantes :

- Les visites d'échanges et formations pour le renforcement des capacités sont à optimiser ;
- Les organisations membres sont invitées à intégrer dans leur Plan de Travail Annuel ainsi que dans leur budget, toutes les activités de MIHARI, prévues se dérouler au niveau de leurs régions d'intervention, tels que les Ateliers régionaux ;
- Désignation d'un point focal/interlocuteur par organisation membre en communication directe avec le secrétariat de MIHARI ;
- La communication des événements MIHARI devrait se faire au moins 2 semaines à l'avance avec des rappels si besoin ;
- Moyens et logistiques à définir clairement en avance pour les voyages ;
- Présentation des actualités dans le site web pour éviter le tri des emails ;
- Organisation systématique de réunions, par exemple de réunions de coordination trimestrielles mais moins de réunions nationales en considération des organisations ayant peu de ressources humaines ;
- Utilisation d'autres moyens de communication autre que l'email comme les SMS pour les zones moins connectées à Internet ; et des outils tels que « Doodle » pour le choix des dates ;
- Joindre une version en anglais des documents pour les interlocuteurs anglophones.



2.2.4. Suggestions rassemblées à travers les Post-it

Trois sujets de discussion ont été proposés aux participants lors de la réunion annuelle de coordination MIHARI :

- Le format que devrait prendre les évènements organisés par MIHARI (forums, visites d'échanges, etc.) ;
- Les attentes des membres vis-à-vis du réseau ;
- Les opportunités que le réseau pourrait saisir.

Ci-dessous les points ressortis :

Format des événements	Attentes vis-à-vis des activités de MIHARI	Opportunités à saisir
<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Forum</u> : Echange de bonnes pratiques ; intégrer des évènements culturels dans les forums ; poursuivre les conférences débats ; Side events, témoignage, formations LMMA. ● <u>Visite d'échange</u>: Communiquer tous les moments forts ; Visite organisée des LMMA dans 4 régions ; Support à la fin de la visite ; Associer les médias locaux ; Partage des acquis ; Envoyer les LMMA moins expérimentées vers les plus expérimentées ; Base de données de toutes les visites et bonnes pratiques. ● <u>Formation</u> : Visites régulières auprès des LMMA pour le suivi ; Support facile à assimiler ; Développement des 	<ul style="list-style-type: none"> ● Partage des témoignages avec des supports ; ● Création d'un comité de plaidoyer ; ● Ouverture du réseau aux autres OSC ; ● Partager les exemples de <i>Dina</i> ainsi que les bonnes pratiques/ appui dans l'homologation ; ● Réserver une visibilité des sites web des partenaires sur celui de MIHARI ; ● Sensibiliser et redynamiser les LMMA moins actives ; ● Rapporter les résultats de plaidoyer ; ● Trouver une source de financement durable pour les LMMA ; ● Partage des documents ; 	<ul style="list-style-type: none"> ● Appuyer les LMMA pour bénéficier les projets SWIOFISH ; ● Echanges internationaux entre pêcheurs/organismes d'appuis ; ● Existence de fonds relatifs à la conservation : KFW, CEPF, etc. ● Saisir l'élection présidentielle comme opportunité pour favoriser la 3^{ème} motion MIHARI.



modules ; Cibler aussi les jeunes ; Méthode andragogique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en place d'une LMMA ; • Développer l'amélioration des revenus des pêcheurs. 	
---	--	--

2.3. Plan de Communication 2018

En tant que porteur des voix des pêcheurs au niveau local, national et international, [le volet communication](#) tient une grande place au sein du réseau MIHARI. En termes de communication, le réseau a comme objectifs :

- La visibilité à l'échelle nationale et internationale ;
- L'amélioration le partage d'information ;
- La valorisation du partenariat.

Les outils et supports de communication déjà en place au sein du réseau avec les dernières mises à jour et/ou fonctions disponibles :

Outil/Support/Canal de communication	Caractéristiques	Mise à jour/Nouvelles fonctions
Site web MIHARI	Disponible en français et en anglais	Un nouvel onglet « Evènements » est désormais disponible pour s'informer sur les évènements à venir/en cours
Réseaux sociaux	Facebook - / miharinetwork - 1 239 abonnés Twitter - @LMMAMada - 196 abonnés Youtube - Réseau MIHARI	
Newsletters	Diffusion trimestrielle Disponible en anglais et en français	
Calendrier des fermetures annuelles des pêches	Distribué annuellement pour les communautés via les organisations membres qui les appuient	Le calendrier 2018 a déjà été distribué aux organisations membres
	Calendrier mural avec des informations sur MIHARI à destination des organisations	Le calendrier 2018 a déjà été distribué aux organisations



Calendrier mural	membres et partenaires du réseau.	membres et toutes les entités collaborant avec MIHARI (gouvernement, société civile, secteur privé)
-------------------------	-----------------------------------	---

A part ces outils, pour 2018, le « GAZETY » MIHARI et les émissions radios sont prévues reprendre. Pour se faire connaître par le public et ainsi remplir sa mission en tant que porteur des voix des communautés de pêcheurs, le réseau participe ponctuellement à tout événement pertinent (foire, salon, etc.) au niveau national et régional.

Pour une meilleure diffusion des informations sur les projets et activités en commun, tous les membres du réseau sont encouragés à :

- Relayer les articles en vue d'une publication sur le site web MIHARI dans la partie « [Actualités des partenaires](#) » ;
- Informer sur les dernières actualités pour une publication sur les réseaux sociaux du réseau ;
- Informer sur les vidéos produites.

2.3.1. Discussions et suggestions pour le volet Communication

Les discussions ont été ouvertes concernant les autres outils pertinents à mettre en place et les propositions pour une meilleure communication au sein du réseau. Les participants ont suggéré les points suivants :

- Adaptation de toute forme de communication pour un partage d'information direct (lors des forums) ou indirect (rapport, Gazety, etc.) plus efficace avec les communautés ;
- Formation en communication pour tous les membres du réseau notamment pour les Communautés pour qu'elles puissent mieux partager leurs actualités et recevoir celles des autres ;
- Utilisation privilégiée de la langue Malagasy en ayant recours à des spécialistes : dans les supports, traduction du site web, dans l'ouverture des événements et réunions, dans les rapports ;
- Concernant le site web : partage des actualités concernant les partenaires et affichage des liens de leurs sites dans l'accueil, création d'un volet « Evénements » séparé du volet « Qui » dans le menu ;



- Utilisation des chaînes nationales TVM et RNM pour des émissions télévisées et des émissions radios ;
- Promotion accrue de la page Facebook car ce réseau social devient de plus en plus accessible par rapport aux autres voies de communication.

2.4. Cérémonie d'adoption de la Charte MIHARI et affiliation des organisations

L'affiliation des 23 organisations comme membres de MIHARI s'est déroulée dans l'après-midi du 6 mars 2018. La séance a débuté avec la session libre de découverte des documents validés à Fort-Dauphin lors du Forum National qui officialisent le fonctionnement du réseau. Parmi ces documents figurent :

- la [Stratégie MIHARI 2018-2021](#) ;
- le [Guide d'appellation d'une LMMA à Madagascar](#) (les vérifications des critères sont en cours) ;
- et la [Charte MIHARI](#).

23 organisations ont [adhéré à la charte du réseau MIHARI](#) à travers sa ratification. Cela marque également leur [intégration officielle au réseau](#). Ces organisations sont composés de : *Aquatic Service, Asity Madagascar, Blue Ventures, Conservation Centrée sur la Communauté (C3) Madagascar, Cétamada, Conservation International Madagascar, Comité d'Orientation et de Soutien des Aires Protégées (COSAP) Sahamalaza, Development and Environmental Law Center (DELIC), Durrell, Fanamby, Gret, Louvain Coopération, Missouri Botanical Garden (MBG), Madagascar National Parks (MNP), Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), Opti'Pousse Haie (OpH), PAGE GIZ, Reef Doctor, Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (SAGE), Sehatra Ampandrosoana Haingana ny Ivom-paritra (SAHI), Sustainable Environment, Education & Development in Madagascar (SEED Madagascar), Wildlife Conservation Society (WCS) Madagascar et World Wildlife Fund (WWF) Madagascar.*

Ce moment solennel a été une occasion pour se rappeler le rôle fédérateur qu'assume MIHARI pour les communautés côtières afin d'accroître leur force et leur capacité à défendre leurs intérêts, et de leur permettre de partager des expériences pour améliorer et pérenniser la gestion des aires marines. Elle a aussi été une occasion pour partager les souvenirs marquants des membres avec le réseau et leurs vœux pour celui-ci.





Figure 1 : Aperçu sur une partie des signataires/représentants des organisations membres



3. Deuxième jour de l'atelier : Mercredi 7 Mars 2018

Après un [résumé succinct de la première journée](#) de la réunion annuelle de coordination marquée par l'officialisation de l'affiliation des 23 organisations en tant que membres de MIHARI, la dernière journée a débuté avec des points importants dans l'accomplissement de la mission du réseau en ordre du jour. En effet la deuxième journée, le 7 mars 2018, était consacré à l'opérationnalisation de la Structure MIHARI, la présentation de la vérification du Guide LMMA et enfin la proposition de plan d'actions pour la mise en œuvre des doléances des petits pêcheurs de Madagascar.

3.1. Opérationnalisation de la nouvelle structure de MIHARI

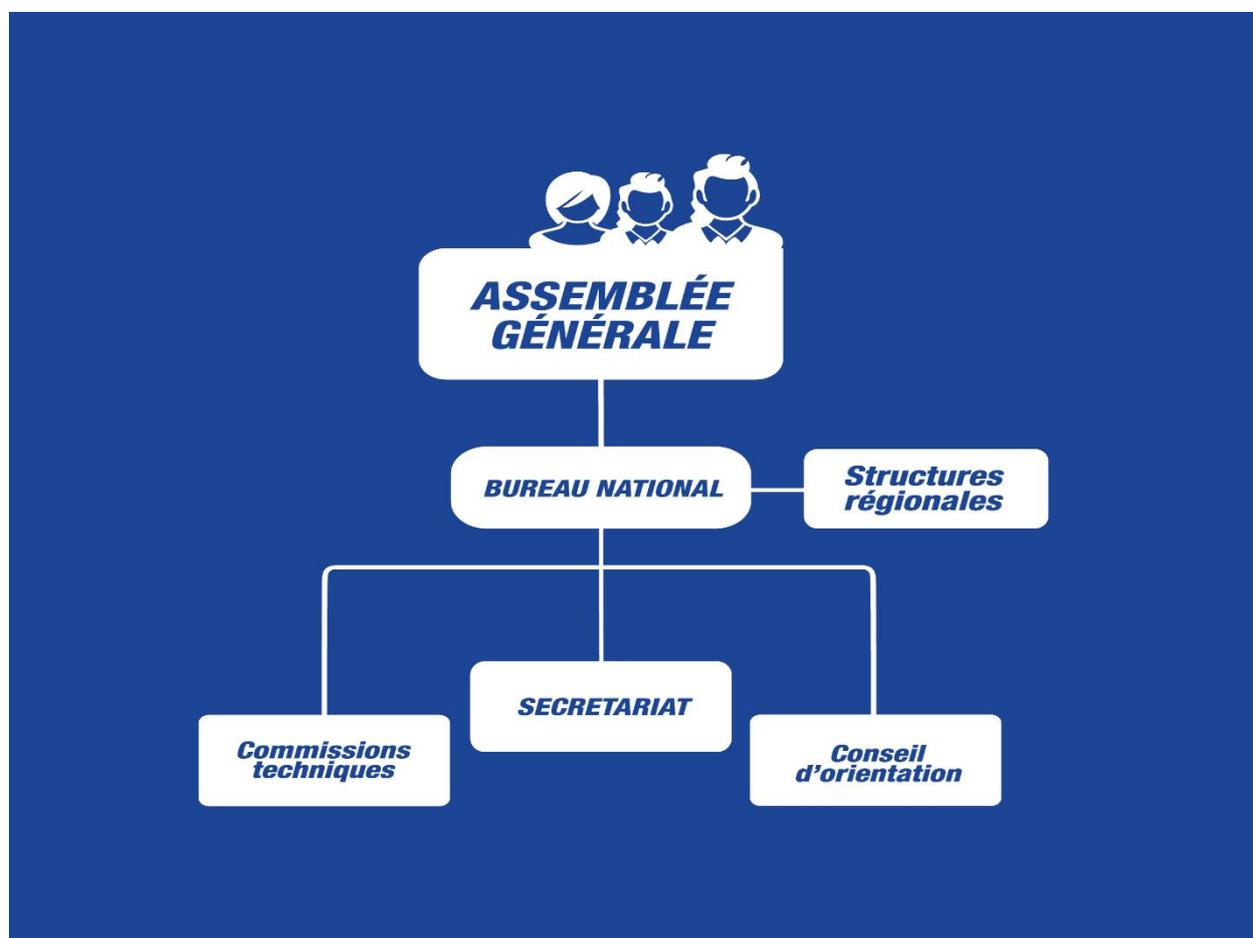


Figure 2 : Structure MIHARI

La [Structure MIHARI](#) a été validée lors du Forum National de Fort-Dauphin. Dans cette structure, ce sont les communautés LMMA, réunies en Assemblée générale qui prennent les décisions, avec l'appui du secrétariat. Les tâches et responsabilités de chaque organe constitutif de la structure du réseau MIHARI sont résumées dans le tableau ci-après :



NIVEAU DE STRUCTURE	COMPOSITION DES MEMBRES	TACHES ET RESPONSABILITES
<p>Assemblée générale</p>	<p>Toutes les LMMA membres (décideurs) et les organisations d'appui (facilitateurs et observateurs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les LMMA prennent toutes les décisions - Elaboration et validation du Plan de Travail Annuel (PTA) ; - Organisation de réunion ordinaire et extraordinaire ; - Approbation de divers accords ; - Elit les membres du bureau national au niveau régional.
<p>Conseil d'orientation</p>	<p>Organisations d'appui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation stratégique du réseau ; - Recherche et développement de partenariat.
<p>Bureau national MIHARI</p>	<p>Représentants des LMMA élus (président national et 4 vice-présidents)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lobbying à tous les niveaux ; - Evaluation de la réalisation des LMMA ; - Appui à la gestion des conflits ; - Recherche de partenariat et rapportage au niveau des Services Techniques Déconcentrés (STD) et Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD).
<p>Secrétariat exécutif</p>	<p>Coordination au niveau national</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des activités ; - Organisation de tous les évènements nationaux et régionaux ; - Coordination des bureaux régionaux.
<p>Commissions techniques (ad hoc)</p>	<p>Toute personne ou entité ayant une expertise spécifique (non ponctuelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des besoins : commission de plaidoyer/lobbying, de résolution des conflits, technique d'interpellation, de renforcement des capacités (leadership), d'accès à la justice, scientifique, de recherche de financement durable, de diffusion de droit et responsabilité



		et de sécurité en mer, ...
Structure régionale	Membres de coordination au niveau régional (coordinateur régional, vice-président élu et secrétariat)	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le secrétariat exécutif au niveau national ; - Facilitation des actions de lobbying et plaidoyer ; - Assurer la mise en œuvre au niveau régional - Suivi-évaluation de la réalisation au niveau régional.

3.2. Consultance

Pour continuer l'[opérationnalisation de la structure MIHARI](#), déjà effective avec l'élection du Président Hermany Emoantra à la tête du Bureau national, le réseau a fait appel au consultant Tamby Rakotoarimanana, qui est un expert en stratégie d'autonomisation des Communautés Locales de Base auprès de l'ONG « Mihary Aina ». Il aura pour missions de fournir au réseau des outils de gestion et de réglementation adaptés ; l'accompagner et l'appuyer ; et mettre en place une commission thématique.

Objectifs	Résultats attendus
Fournir des outils de gestion et de réglementation adaptés au réseau.	La Charte, « <i>Dina</i> » MIHARI (comportant le fonctionnement, la procédure d'élection, etc.) et le plan de formation du bureau national sont élaborés.
Accompagner et appuyer le réseau.	Les membres élus sont appuyés.
Mettre en place une commission thématique ou commission phare.	Commission thématique ou commission phare est mise en place.

L'intervention pour réaliser ces objectifs est prévue en 4 étapes:



- **Etape 1** : Elaboration des outils (jusqu'au 4 avril) tels que la revue de la charte (sous-étape déjà accomplie), test sur la procédure électorale MIHARI à Nosy Be ;
- **Etape 2** : Appui aux membres élus : accompagnement dans les élections à venir, identification des besoins en renforcement des capacités ;
- **Etape 3** : Mise en place de la commission : identification de la priorisation des thèmes ;
- **Etape 4** : Mise en œuvre et suivi de la structure : orientation pour le suivi de la fonctionnalité de la structure.

3.2.1. Remarques sur la méthodologie

- La méthode adoptée pour le projet est empirique : l'expérience prime sur la théorie ;
- Le renforcement des capacités des communautés s'impose en matière de manipulation des outils informatiques et en communication pour faciliter la pérennisation de la structure, indépendamment de l'appui des organisations membres ;
- La pluralité culturelle des communautés à travers l'Île est à prendre en compte ;
- Il est indispensable de gagner la confiance des communautés afin que les idées valorisées soient réellement les leurs et non celles des organisations qui les appuient ;
- Le projet repose sur la conscientisation des communautés car sans leur prise d'initiative et de responsabilité, la structure ne sera pas pérenne malgré les appuis extérieurs.



3.3. Renouvellement du mandat du Comité temporaire

3.3.1. Composition du Comité

Les documents sur lesquels les participants au Forum National de Fort-Dauphin ont travaillé sont les fruits du travail d'un comité temporaire. Ce comité était composé de 13 personnes issues de :

- Secrétariat MIHARI : la Coordinatrice nationale ;
- 2 ONG nationales DELC et SAGE ;
- 2 ONG internationales (représentants de Blue Ventures et WCS) ;
- 4 représentants des Leader LMMA issus des quatre régions (Sud, Nord-ouest, Nord-est et Moyen-ouest) ;
- des représentants d'ONG au niveau des régions (WWF, Aquatic service, MBG et MNP).

Dans un souci de continuité, cette composition initiale est idéale. Cependant, si des organisations ne peuvent plus honorer leurs engagements au sein dudit comité, et si de nouveaux membres veulent intégrer le comité, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé.

3.3.2. Termes de référence

D'après les consultations via les post-it, les critères ci-après ont été évoqués par les participants pour les membres qui voudraient intégrer le comité temporaire de MIHARI :

- Etre disponible pour les descentes sur terrain ;
- Faciliter le travail du Vice-Président régional ;
- Assister l'organisation des ateliers régionaux et appuyer à la mise en place de la structure
- Renforcer la structure régionale ;
- Etre engagé, loyal, impliqué et assidu pour les réunions ;
- Faciliter la communication avec les LMMA ;
- Communiquer avec les points focaux ;
- Assurer la continuité des tâches antécédentes ;
- Collecter les informations de terrains dans les régions ;
- Appuyer le consultant en charge de l'opérationnalisation du réseau ;
- Valider des travaux de consultation.



3.4. Projet « Dina MIHARI »

Parmi les livrables devant découler des prestations du consultant auquel MIHARI a eu recours, figure le « Dina MIHARI ». Il s'agit d'un document consensuel qui comportera à la fois l'application de la charte, l'harmonisation de la vie associative du réseau et la réglementation du fonctionnement de MIHARI. Ainsi, pour son élaboration, son contenu et sa validation ont été discutées au cours de la seconde journée de la réunion annuelle de coordination du réseau. Les résultats des idées recensées avec les Post-it sont présentés ci-dessous :

- **Nom de l'outil :** *Fitsipika anatiny*/Règlement intérieur (8 Post-it sur 12).
- **Sujets :** Les communautés et les organisations membres.
- **Principes et règlements :** nécessitent une consultation juridique ; peut avoir intérêt à se conformer à l'Ordonnance N°60-133 portant sur le régime général des associations pour doter le réseau d'un statut plus formel.

3.5. Projet Guide LMMA

Parmi les résultats des diverses consultations effectuées par le Comité temporaire, il y a la première ébauche du [Guide LMMA](#) pour établir une définition consensuelle de ce qu'est une LMMA à Madagascar, basée sur les critères trouvés chez les différentes communautés qui gèrent des ressources marines que MIHARI rassemble jusqu'ici. Le document, fruit de deux ans de travaux collaboratifs, contient la définition d'une LMMA ainsi que les critères (Aires, gouvernance, gestion, les utilisateurs des ressources locales) et leur définition. Le Guide a ensuite été présenté au Forum National pour discussion et finalisation par les représentants des communautés de pêcheurs de Madagascar. Aujourd'hui, bien que le guide ait été validé par l'Assemblée générale de Fort-Dauphin, il reste l'étape d'application et de vérification des critères sur terrain.

3.5.1. Discussion sur le Guide LMMA et son utilisation

- Traduction du sigle LMMA en Malagasy à envisager (exemple : FRHAFI/*Firafitry ny fitantanana harena an-drano masina any ifotony*) de manière simple et pragmatique ;
- Traduction du titre du document en Malagasy : *Tari-dàlana* ;
- Cible du guide à définir : les communautés ou les organisations d'appui ?
- Toutes les parties prenantes à définir et à impliquer dans le processus, comme les responsables techniques ministériels, l'Etat à impliquer dès le début ;
- Adaptation du document pour être accessible aux communautés nécessaire ;



- Mise en place d'une commission thématique nécessaire, balises des représentants des organisations membres à préciser.

Avant d'être validé, ce guide passera par une vérification au cours de laquelle deux étudiantes¹ feront une descente sur terrain pour évaluer les critères préparés. Cela sera l'occasion pour recenser les modalités qui n'ont pas encore été incluses dans la tentative de définition et la liste des critères ainsi que les possibles difficultés d'utilisation de celles-ci. Des communautés seront ainsi sélectionnées parmi la totalité des membres du réseau. Le mode de sélection n'a pas encore été fixé, mais cela a été discuté et les suggestions suivantes ont été recueillies :

- Assurer la cohérence entre le Guide et la réalité ;
- Stratifier la liste par types de LMMA jusqu'ici utilisés: AMP, TGRN, DINA ;
- Découvrir de nouveaux types pas encore considérés à envisager ;
- Visiter les sites les plus enclavés comme Fort-Dauphin et Soalala ;
- Inclure le site le plus ancien (Andavadoaka) et le plus récent ;
- Sélectionner par région de façon proportionnelle ;
- Prendre en compte la bonne collaboration des forces de l'ordre dans les localités.

3.6. Trois motions pour un meilleur avenir des petits pêcheurs de Madagascar

Au dernier jour du Forum de Fort-Dauphin, en juillet 2017, les petits pêcheurs de Madagascar ont uni leurs voix pour adresser au Gouvernement malgache et aux autres parties concernées dont les bailleurs de fonds, les divers acteurs du secteur privé ainsi que de la société civile ; [3 motions](#) :

- **Motion 1** : [Officialisation et mise en œuvre des Dina en matière de gestion des ressources naturelles](#) ;
- **Motion 2** : [Régulation des engins de pêche](#) ;
- **Motion 3** : [Création d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale](#).

Pour établir des stratégies afin d'assurer la réalisation effective de ces doléances, MIHARI a fait appel aux acteurs et coalitions de la Société Civile qui ont déjà une expertise en termes de plaidoyer et de mobilisation citoyenne. La concertation des participants sur les opportunités à saisir par MIHARI a révélé l'imminence d'amener les candidats aux prochaines élections présidentielles d'inclure la sécurisation d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale (Motion 3) dans leur agenda politique.

¹ Lilan Crisculo (Université du Muséum National d'Histoire Naturelle, Département d'Anthropologie) et Marianne Haritiana Randriamihaja (Université d'Ankatso, Faculté DEGS, Département de Sociologie)



3.7. Présentation des stratégies des organisations de la Société Civile

Au cours d'une session de partage, tour à tour, les acteurs et coalitions de la société civile malgache comme l'association Liberty 32, la plateforme Alliance Voahary Gasy, le réseau Tafomihaavo ainsi que les mouvements Rohy et Wake-Up Madagascar ; ont parlé de leurs expériences et bonnes pratiques dans le domaine de la mobilisation citoyenne, de plaidoyer et de la défense des intérêts pour le bien commun.

3.7.1. Plateforme Alliance Voahary Gasy

L'**AVG** est une plateforme qui a comme leitmotiv d'« Établir une société civile forte, respectée, écoutée et responsable pour contribuer au bien-être des Malagasy grâce à une bonne gestion des ressources naturelles ».

- **Mission** : lutte contre l'exportation et l'exploitation illicite des ressources naturelles.
- **Stratégie** : utilisation d'informations crédibles qui peuvent être prouvées (Ex: enquêtes et statistiques) ; exigence pour qu'il n'y ait pas d'impunité ; coalition avec ROHY; communication (existence du numéro vert 512 sur Orange) ; publication du recueil de témoignages *50 questions sur les mines, Bonne Gouvernance environnementale à Madagascar* (recueil de 27 cas collectées à partir du numéro vert) ; création du prix « Gasy Mahasaky » pour récompenser les activistes les plus engagés et les mouvements sociaux qui ont eu des succès ; instauration des 7 principes de la mise en place d'une Société Civile.
- **Objectif** : stimuler la culture d'application de la règle de droit par l'Etat.
- **Réussites** : poursuite en justice et condamnation des délinquants dans les affaires de trafic des bois de rose, pêche illicite de concombres de mer, exploitation illicite de tourmaline, exportation de tortues ; ainsi que la promulgation de décrets et arrêtés pour la justice environnementale.
- **Obstacles** : lois et arrêtés en vigueur mais non appliqués, approche sociale des cahiers de charges environnementales absente, compagnies d'exploitation minière non responsabilisées ni assujetties par les cahiers de charges.

3.7.2. Mouvement Rohy

Rohy est l'Organisation des Citoyens pour la Défense des Intérêts et biens communs.

- **Mission** : lutte contre la corruption et promotion de la transparence des Services Publics.
- **Stratégie** : approche transversale de plaidoyer et d'enquête (cas de la transparence du Budget public : utilisation de la pression citoyenne et pression de la communauté



internationale, opposition à la loi sur la délinquance économique à Madagascar, création d'un observatoire indépendant des marchés publics et d'un observatoire sur le foncier, plaidoyer sur les lois électorales), respect de la Charte des Sociétés Civiles.

- Rohy donne des appuis techniques et de communication dans ses activités.

3.7.3. Association Liberty 32 et Mouvement Wake-Up Madagascar

Liberty 32 est une association qui forme les citoyens à s'engager et à participer à la vie politique du pays. Quant à **Wake-Up Madagascar**, c'est un mouvement social spontané qui n'a pas de président.

- **Leurs stratégies** : résistance civile non-violente, publication d'ouvrages (ex : *Guide de résistance*, une édition pour les associations et mouvement, une autre pour les citoyens individuels) et documents, actions directes et spontanées.
- **Leurs objectifs** : Conscientiser et responsabiliser les citoyens pour avoir un regard critique sur la gouvernance.

3.7.4. Réseau Tafomihaavo

Tafomihaavo est le Réseau des Fokonolona gestionnaires des ressources naturelles à Madagascar. Actuellement, ce réseau regroupe 520 Fokonolona Malagasy gestionnaires de ressources naturelles (terrestres, forestières, lacustres, marines) et ses membres sont issus des 21 régions de Madagascar. Le réseau a été créé dans l'idée d'optimiser les ressources et les forces requises pour relever les défis majeurs dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles à Madagascar.

- **Stratégie** : coalition et solidarité ; Profiter du fait que les Sociétés Civiles constituent le 4^{ème} pouvoir.
- **Action menée** : toilettage sur la loi foncière.

3.8. Travaux de groupe : élaboration des stratégies pour les trois motions

Les participants ont été invités à constituer **3 groupes de travail** selon leurs domaines d'expertises. Chaque groupe devait proposer un plan d'action qui constituerait une piste de réflexion dans la mise en œuvre des trois motions exprimant les doléances des petits pêcheurs de Madagascar.

Le tableau suivant résume les propositions qui ont été restituées à la fin de la séance :



	<u>Motion 1 : Officialisation et mise en œuvre des Dina en matière de gestion des ressources naturelles</u>	<u>Motion 2 : Régulation des engins de pêche</u>	<u>Motion 3 : Création d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale</u>
Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Création et mise à jour d'une base de données (Inventaire DINA pour chaque LMMA) ; ● Implication systématique de l'Administration publique ; ● Organisation de « Loabary an-dasy » pour accompagner les communautés dont la procédure est encore en suspens ; ● Vulgarisation d'une procédure standard ou modèle de l'élaboration et homologation du Dina. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Demander la sortie d'un arrêté (relatif aux engins de pêche) par type d'engins de pêches ; bien distinguer les engins réglementaires destructifs, sélectifs. ● <u>Plaidoyer</u> : mise en place d'un système d'information set de remontée, suivi table ronde (PHE et MIHARI) pour les filets moustiquaires ; ● Plaidoyer au niveau des bailleurs sur l'octroi des matériels ou engins de pêche, collaboration avec les OSC. ● <u>Technique</u> : large diffusion des trois motions ; émission spéciale au niveau national ; ● Recherche des canaux de communications efficaces surtout pour les communautés (collaboration avec MRHP) ; ● Encourager la création des points de ventes des 	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Atelier tripartite</u> (gouvernement, privé, société civile (GPS) : réunion préalable entre les petits pêcheurs (assistance juridique), la concertation avec les secteurs privés est le plus important. ● <u>Plaidoyer auprès du gouvernement</u> : invite les ministères pour la proposition du projet de loi, proposition d'atelier pour en faire ressortir un projet de loi aux trois ministères concernés (MEPAT, MEEF/ MRHP/SEMER) ● <u>Plaidoyer avec les candidats aux élections présidentiels</u> : avatar des candidats



		matériels de pêches à proximité	
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Kaomity Mpanatanterakany Dina</i>, MIHARI, Médias, réseau OSC, Autorités publiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Entités à consulter : MRHP, MINSAN, MEF, OSC, Bailleurs de fonds, PSI, MEEF. 	<ul style="list-style-type: none"> ● MEPAT, MEEF MRHP/SEMER (Ministères concernés)
Risques	<ul style="list-style-type: none"> ● Menaces de mort, règlements de compte, filature et emprisonnement injuste, conflits socio-culturels, rupture des liens de convivialité (rohim-pihavanana), dénigrement/sabotage du <i>dina</i> 	Corruption ; abus de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> ● --
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ● Les communautés ont besoin d'un avocat pour les accompagner dans la procédure ; la mise en place d'un Dina standard est délicate due à la pluralité culturelle ; limite des compétences de MIHARI à l'alerte des autorités et des OPJ. ● Solutions pour la lenteur et lourdeur des procédures pas encore trouvées. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une coopération avec la Douane est nécessaire car les moustiquaires sont importés. 	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Avatar présidentiel</u> : recueil de caractéristiques idéales d'un Président de la République pour guider les candidats à élaborer leur agenda politique. Liberty 32 a déjà publié un document similaire pour les candidats parlementaires. ● <u>Livre blanc</u> : archives qui sert de balises idéologiques pour les OSC ● Il est nécessaire de vérifier et préciser l'étendue de la bande littorale revendiquée.



La pertinence des propositions et la richesse des débats ont montré l'implication de tous les participants présents à cette réunion annuelle de coordination MIHARI. Le réseau travaillera en étroite collaboration avec les entités qui souhaitent l'accompagner dans la mise en œuvre de ces trois motions, en vue de donner un avenir aux communautés de pêcheurs de Madagascar.



Conclusion

La réunion annuelle de coordination MIHARI des 6 et 7 mars 2018 a donné un ton dynamique au renforcement de la position du réseau en tant que mouvement de la société civile malgache. Les grandes lignes des activités et des stratégies pour 2018 ont été discutées afin d'avoir l'implication de toutes les organisations membres officiellement affiliées.

Les six ans d'existence de MIHARI est avant tout le fruit de la collaboration et de l'appui sans faille de ses organisations membres et surtout un engagement exemplaire des communautés LMMA à travers Madagascar qui sont l'âme de ce mouvement. Le développement de MIHARI ne s'arrêtera pas là.

Si le Forum National de Fort-Dauphin est à marquer dans l'histoire de la conservation marine à Madagascar par l'expression remarquable d'une prise d'initiatives sans précédent venant des petits pêcheurs de la Grande d'Ile, 2018 sera la consécration d'une communauté de pêcheurs encore plus responsable et qui ne cesse de montrer qu'elle veut agir pour l'avenir.

Né grâce à la prise d'initiatives de la part des LMMA du Sud de Madagascar, MIHARI devient de jour en jour une plateforme incontournable en termes de gestion durable des ressources marines et qui est en phase de devenir un modèle pour le continent africain. Ensemble pour un avenir plus durable !



ANNEXES

Annexe I - Liste des participants

Noms et prénoms	Organisations	Positions
RAMANANA Henintsoa	Cetamada	Coordinateur administratif et financier
RANDRIAMAMPIONONA Jean Jose Nirina	SAHI	Président
RAZAFINDRALAMBO Tahiana	SAGE	Responsable technique
RASAMOELINA	TAFO MIHAAVO	ST
RANDRIAMANAMPISOA Hasina	DURRELL	Coordinateur de Projet
RAKOTONDRAZAFY Sariaka	ONG Fanamby	Program Manager
RAJAONARISON Voary Jessica	C3 Madagascar	Assistant de programme
ANDRIAMALALA Nantenaina	PSE	Coordonnateur national
EMONATRA Hermany	MIHARI	Président Bureau National
RANDRIAMIHAJA Mariane Haritiana	MIHARI	Stagiaire
RAZAFINDRAKOTO Mamonjisoa	Asity	Responsable communication
RAHERIMAMPIANDRA Andry	MIHARI	Operation manager
MBOLA Randrianantenaina Sylvestre	Seed Madagascar	Rural livelihood coordinator
RAKOTOARIMANANA Tamby	ONG MIHARY AINA	Consultant
SOLONIAINA Tamby	NAP Antrema	Responsable conservation
RAKOTOHARIFETRA Rindra	PAGE/GIZ	Conseillère Technique
RABEZAFY Camille	COSAP/ SAHAMALAZA	Président



RABARIJAONA Rollande	Free lance	Traductrice
ANDRIAMORANIAINA Herijaona	Rohy/MSIS-tatao	Coordinateur technique/ Dir ex
RAZAKAMANARINA	AVG	PCA
ARIMALALA Manitra	Blue Ventures	Chargée de Partenariats et politique
LINOR Mamel	GRET	CDP Fihavota Mananara Nord
RABELANGA Aldine Andriamisetra	DELC	Membre CA
RASOLOHERY Hasiniavo	DELC	Responsable de Communication
MANAJEAN Norotiana	DELC	D.A.P
KOMENO Roberto Jean Luc	Reef Doctor	Responsable scientifique
ALSON Jocelin Eric	ADEA Antanamintarana	LMMA Antanamintarana Nosy Be
RAKOTONAIVO Miarisoa Lalaina	WWF	Small scale Fisheries officer
RAVELOMAHAFALY Guénolé	MIHARI	Assistant en communication
RANAIVOSON Nicolas	Asity M/car Morombe	Responsable conservation
Telou Alain	MIHARI	SPSM Ste Marie
TIANARISOA Tantely Fanomezana	WCS	Marine program officer
MANANJARA Salimo	Membre ATF	Technicien Mangrove
BRADLE Anthony	Opti Pousse Haie	Coordinateur Analalavva
ANDRIATSIORY Tovoniaina	MIHARI	Coordinateur régional Sud
RAFALIARIMANANA Tsiferana	MIHARI	Responsable logistique
SYLVESTRE Toky Hasina	Aquatic Service	Directeur Executif
PALASI Jean-Philippe	Blue Ventures	Directeur pays



RATSIFANDRIHAMANANA Nanie	WWF	Directeur pays
RASOANIRINA Brigitte	WWF	Responsable appui OSC
RAKOTONDRAZAFY Vatosoa	MIHARI	Coordinatrice Nationale
RANAIVOSON Ravaka	WCS	
ALISON CLAUSEN	WCS	DIRECTEUR PAYS
MAMY RAKOTOARIJAONA	MNP	DIRECTEUR



ANNEXE II – Documents de Référence

1. [Agenda de la réunion annuelle de coordination MIHARI](#)
2. [Rapport technique du 4^{ème} Forum National MIHARI – 27 au 31 juillet – Fort-Dauphin](#)
3. [Vidéo de revue des réalisations 2017](#)
4. [Plan d'activités 2018](#)
5. [Plan de communication 2018](#)
6. [Stratégie MIHARI 2018-2021](#)
7. [Copie de la Charte MIHARI signée par les 23 organisations membres](#)
8. [Résumé de la journée du 6 mars 2018](#)
9. [Présentation sur le Guide d'appellation d'une LMMA à Madagascar](#)
10. [Guide LMMA version française](#)
11. [Présentation sur la Structure MIHARI](#)
12. [Présentation du « Dina MIHARI »](#)
13. [Présentation sur l'opérationnalisation de la Structure MIHARI](#)
14. [Vidéo de présentation des trois motions \(version malagasy\)](#)
15. [Vidéo de présentation de la motion 3 : Une zone de pêche exclusive pour les petits pêcheurs de Madagascar](#)
16. [Plan d'action pour la mise en œuvre de la motion 1 \(Officialisation et mise en œuvre des Dina en matière de gestion des ressources naturelles\)](#)
17. [Plan d'action pour la mise en œuvre de la motion 2 \(Régulation des engins de pêche\)](#)
18. [Plan d'action pour la mise en œuvre de la motion 3 \(Création d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale\)](#)
19. [Motion 1 : Officialisation et mise en œuvre des Dina en matière de gestion des ressources naturelles](#)
20. [Motion 2 : Régulation des engins de pêche](#)
21. [Motion 3 : Création d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale](#)
22. [Photos de la réunion annuelle 2018](#)

